



DOSSIER N°08 :
CONVENTION FONDS PUBLICS ET
TERRITOIRE 2021
AUTORISATION DE SIGNATURE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20210928-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 Septembre 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 septembre 2021

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à Gwénaél LAMARQUE), Valérie BARLOIS – LEROUX (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Guillaume ALEXANDRE), Daniel BALLA (à Violette LABARCHEDE), Benjamin DUGERS (à Sandrine JOVENE), Sarah DEHAIL (à Alain GERARD)

Absent :

Secrétaire : Sandrine JOVENE

**DOSSIER N° 08 : CONVENTION FONDS PUBLICS ET TERRITOIRE 2021
AUTORISATION DE SIGNATURE**

RAPPORTEUR : Gwénaél LAMARQUE

L'accès aux services ouverts à l'ensemble de la population est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap inscrit notamment dans la loi de 2005.

L'appel à projet de la CAF intitulé « **Fonds Publics et Territoire – Axe Enfance** » a pour vocation de contribuer aux besoins spécifiques des familles et des territoires. Les objectifs poursuivis sont d'améliorer la qualité des réponses apportées aux situations de vulnérabilité vécues par les familles et de renforcer l'approche territoriale.

Au-delà de cette obligation réglementaire, et forte de sa politique volontariste inscrite dans le Projet Éducatif Global du territoire, la Ville du Bouscat a entamé depuis de nombreuses années une réelle démarche d'inclusion de ce public. Une réflexion préalable avec les familles, les différents acteurs et partenaires éducatifs, permet de définir des modalités d'accueil au plus près des besoins. Lors de ces échanges essentiels, un accompagnement spécifique quotidien peut alors être choisi pour favoriser l'inclusion de l'enfant.

Dans le droit fil des orientations stratégiques du projet Génération Alpha, document fondateur du Projet éducatif du territoire 2021-2023, la Ville du Bouscat souhaite poursuivre le travail engagé autour du vivre ensemble et de l'accès à tous, en répondant cette année encore aux demandes des familles autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap pendant leurs activités péri et extra scolaires.

Afin d'accompagner cette dynamique, la Caisse d'Allocations Familiales de Gironde et la collectivité ont contractualisé dès 2015 dans le cadre de l'appel à projets Fonds Publics et Territoire. Chaque année, la commune dépose une nouvelle demande. Pour l'année 2021, la subvention accordée par la CAF s'élève à 46 550 € sous réserve de la présence effective de ces enfants.

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention d'aide financière proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde ci-annexé,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR**

Article 1 : Autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents utiles à ce dossier,

Article 2 : Dit que les recettes seront inscrites au budget chapitre 74.

Fait et délibéré le 28 Septembre 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET